

Paris, le 15 février 2017

Annexe Règles de sélection 2017
Circulaire de sélection aux CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS
PAR EQUIPES 2017
LUXEMBOURG – 13/09 AU 17/09/2017

La FFTT vient de qualifier les équipes de France féminines et masculines aux prochains Championnats d'Europe Séniors par Equipe qui auront lieu du 13 au 17 septembre 2017 au Luxembourg. Les deux équipes terminent première de leurs groupes de qualification ce qui les qualifie dans la « Championship division » constituée des 16 meilleures équipes européennes.

Les objectifs des équipes de France sont d'atteindre le podium pour les garçons et d'atteindre une place dans les 10 premières équipes chez les féminines.

Cette annexe des règles de sélection de l'année 2017, spécifique pour les championnats d'Europe reprend les mêmes principes généraux que le document « cadre » diffusé en janvier 2017.

Les stages de préparation terminale auront lieu du 4 au 11 septembre 2017 à l'INSEP.

SENIORS GARÇONS

L'équipe de France Séniors Garçons sera composée de 5 joueurs.

Cette sélection sera effective après le WT de Chine et la parution du classement mondial en juillet 2017.

Les principes sont les suivants :

- 1) Les 1/8 ème de finaliste du tableau du simple des Championnats du Monde Séniors 2017 à raison de 2 maximum. Si ce nombre était supérieur, le départage s'opérera en tenant compte des joueurs les mieux classés au classement mondial paru en juillet 2017.
- 2) Les demi-finalistes des WT du Japon et de Chine (à condition qu'il y ait au moins 25 joueurs classés dans les 100 premiers mondiaux).
- 3) Les joueurs les mieux classés faisant partie des 50 premiers mondiaux (4 maximum) au classement paru en juillet 2017.
- 4) La sélection pourra être complétée par une ou plusieurs wild cards.

SENIORES FILLES

L'équipe de France Séniores Filles sera composée de 4 ou 5 filles.

Cette sélection sera effective pour 4 places après le tournoi de sélection des 6 et 7 juillet 2017 ainsi qu'après le Championnat d'Europe Juniors (14 au 23 juillet 2017) pour une éventuelle 5ème place.

Les principes sont les suivants :

- 1) Les 1/16ème de finaliste du tableau du simple des Championnats du Monde Séniors 2017 à raison de 2 maximum. Si ce nombre était supérieur, le départage s'opérera en tenant compte des joueuses les mieux classées au classement mondial paru en juillet 2017.
- 2) Les 2 joueuses les mieux classées au classement mondial paru en juillet 2017.
- 3) 1 joueuse au tournoi de sélection qui aura lieu les 6 et 7 juillet 2017. Les joueuses invitées feront partie des 180 premières au classement mondial paru en juillet 2017. La DTN se réserve le droit de donner éventuellement des wild cards aux joueuses de son choix pour éventuellement compléter l'effectif du tournoi.
- 4) La joueuse médaillée et ayant fait le meilleur résultat dans le tableau du simple des Championnats d'Europe Juniors qui auront lieu du 14 au 23 juillet à Guimaraes (Portugal).
- 5) La sélection pourra éventuellement être complétée par une wild card.

Le DTN

Pascal BERREST



Le Président

Christian PALIERNE

